

Auto-Ecole

Buisson Annie

www.auto-ecole-annie-buisson.com



25 Rue Lamarque
52100 SAINT DIZIER
Tél. 03 25 06 37 61

Agrément : E 18 052 015 00
Siret : 790 360 903 00047
TVA intra : FR 74 790 360 903

49 Rue du Latit, Col Dabois
52130 WASSY
Tél. 03 25 55 34 87

Agrément : E 03 052 00 496
Siret : 780 360 903 00013
TVA intra : FR 74 790 360 903

23 Place Héli de Ville
52220 MONTIER EN DER
Tél. 03 25 55 34 87

Agrément : E 06 052 01 450
Siret : 790 360 903 00021
TVA intra : FR 74 790 360 903

ecole-de-conduite.buisson@orange.fr

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- sur piste (plateau) pour le permis A1,A2,BE les formations B96,B78,A2 vers A ;
- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute pour le permis B et BEA (sur demande) ;
- suivant la météo nous réalisons les leçons sous la pluie, le soleil, le verglas, sous la neige, dans le brouillard pour que les élèves s'adaptent au mieux lors des intempéries bien évidemment les élèves passant leur conduite l'été ne réaliseront pas les mêmes parcours avec les mêmes conditions climatiques.
- de nuit (leçons prises surtout en hiver).

Nos plages horaires s'étendent de 8 à 20h en semaine et de 8h à 15h maximum le Samedi (la plupart du temps le Samedi la fin des leçons est à 14h).

Pour le permis B et BEA :

Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Nous nous adaptons aux difficultés, au parcours et à l'appréhension de chaque candidat.

Il est important de rappeler que les formations initialement prévues de 7h de formation ne sont pas obligatoirement signées à la fin de la formation.

Si le moniteur estime que le candidat présente un risque potentiel pour lui-même ou pour les autres sur la route nous proposons à l'élève et à ses représentants légaux des heures supplémentaires pour obtenir la catégorie souhaitée.

Chaque candidat a ses propres facultés, ses propres difficultés, ses propres peurs nous devons donc en tant que professionnel cerner au mieux les capacités de chacun et adapter notre pédagogie.

Le bilan de début et de fin de cours avec l'auto-évaluation permet de déterminer les critères à revoir, à améliorer.

Auto-Ecole

Buisson Annie

www.auto-ecole-annie-buisson.com



25 Rue Lemaître
52100 SAINT DIZIER
Tél. 03 25 06 37 61

Agrément : E 10 952 015 90
Siret : 790 360 903 00047
TVA intra : FR 74 790 360 903

40 Rue du Lieut. Col Dubois
52130 WASSY
Tél. 03 25 55 34 87

Agrément : E 03 052 00 480
Siret : 790 360 903 00013
TVA intra : FR 74 790 360 903

21 Place H. de Ville
52220 MONTIER EN DER
Tél. 03 25 55 34 87

Agrément : E 06 052 01 450
Siret : 790 360 903 00021
TVA intra : FR 74 790 360 903

ecole-de-conduite.buisson@orange.fr

Parcours de formation A1 et A2

FORMATION THEORIQUE : le code de la route spécifique ETM

Si vous devez passer le code ou repasser le code (+ de 5 ans lors de votre dernière épreuve du permis de conduire A1)

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code pour les motards » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

THEORIE SPECIFIQUE :

Les révisions se font à la maison par en autonomie (CODES ROUSSEAU).

- La circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- Equipements de protection-sécurité
- L'environnement
- Les premiers secours

La préparation à l'épreuve pratique : Plateau et Circulation

Une fois le « code ETM » en poche, vous disposez de 5 ans pour passer l'épreuve pratique du permis : la conduite.

Attention, vous pouvez tenter votre chance 5 fois maximum. En cas d'échec au bout de la 5ème tentative, il vous faudra repasser votre code !

(Chaque passage d'examen plateau et ou circulation compte pour une présentation.)

Pour monter sur une moto vous devez impérativement porter une tenue adaptée, c'est-à-dire :

- un casque homologué ;
- une paire de gants homologués adaptés à la pratique de la moto ;
- une paire de botte ou de chaussure montante ;
- un blouson ou une veste à manches longues ;
- un pantalon ou une combinaison.

Afin d'estimer le nombre d'heures de conduite nécessaires à votre formation, votre moniteur d'auto-école vous soumet à une évaluation de départ. Cette évaluation est obligatoire et vous permet également de connaître le coût prévisionnel de votre formation.

Tous les cours sont encadrés par un moniteur titulaire du permis demandé.

L'objectif de la formation pratique est de vous apprendre étape par étape à maîtriser votre véhicule tout en adoptant un comportement adapté à la circulation. Votre formation pratique va se décomposer en 5 étapes:

- Maîtriser la moto à allure lente hors circulation (sur plateau) ;
- Maîtriser la moto à allure normale hors circulation (sur plateau) ;
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou changer de direction
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération ;
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Suivant la météo nous réalisons les leçons sous la pluie, le soleil, le verglas, sous la neige, dans le brouillard pour que les élèves s'adaptent au mieux lors des intempéries bien évidemment les élèves passant leur conduite l'été ne réaliseront pas les mêmes parcours avec les mêmes conditions climatiques.

Les leçons peuvent être réalisées également de nuit (leçons prises surtout en hiver).

Nos plages horaires s'étendent de 8 à 20h en semaine et de 8h à 18h maximum le Samedi (la plupart du temps le Samedi la fin des leçons est à 15h).

Nous nous adaptons aux difficultés, au parcours et à l'appréhension de chaque candidat. Si le moniteur estime que le candidat présente un risque potentiel pour lui-même ou pour les autres sur la route nous proposons à l'élève et à ses représentants légaux des heures supplémentaires pour obtenir la catégorie souhaitée.

Chaque candidat a ses propres facultés, ses propres difficultés, ses propres peurs nous devons donc en tant que professionnel cerner au mieux les capacités de chacun et adapter notre pédagogie.

Le bilan de début et de fin de cours avec l'auto-évaluation permet de déterminer les critères, les exercices à revoir et /ou à améliorer.

LE PLATEAU en 3 étapes :

Lors de la première heure : vous découvrirez les différentes commandes et le fonctionnement de la moto ainsi que le bon positionnement à adopter.

Vous découvrirez également comment démarrer et arrêter le véhicule ; comment passer les rapports de vitesses à allure lente en ligne droite ainsi qu'une petite partie de slalom.

1/ Les exercices de plateau sans moteur.

Le moniteur vous explique et vous fait une démonstration lors de la séance et vous remontre si nécessaire sur simple demande.

Tout au long de l'apprentissage du plateau votre moniteur après vous avoir expliqué, vous questionne sur la mécanique et les éléments techniques du véhicule. (les commandes / les éléments techniques / l'éclairage et les accessoires de sécurité.)

Vous devrez être capable de maîtriser votre moto sans l'aide du moteur sur un parcours délimité par des plots en déplaçant votre véhicule en marche avant et en marche arrière.

2/ Les exercices de plateau à allure réduite :

Le moniteur vous explique en marchant sur le parcours délimité par des plots dans un premier temps puis si nécessaire vous propose une démonstration.

Le moniteur vous installera seulement les cônes au début et par la suite intégrera les portes « piquets ».

Une fois l'exercice correctement réalisé il vous expliquera comment faire le même exercice avec un passager.

Vous devez être capable de :

- déplacer votre moto et la garder en équilibre, avec ou sans l'utilisation des commandes : pour vous entraîner à garder l'équilibre nous vous proposerons en ligne droite faire du « stop and go » c'est-à-dire de réduire l'allure à 7 ou 8 km/h sans toucher les pieds par terre et repartir tranquillement en utilisant l'embrayage, le point de patinage et les freins de votre moto et surtout en utilisant votre regard (le regard doit se porter au loin).
- utiliser l'embrayage, le point de patinage et les freins de votre moto en ligne droite : le moniteur vous demandera de monter et descendre les vitesses pour vous familiariser avec les commandes puis ensuite intégrera des plots à contourner ;
- vous arrêter et redémarrer durant un demi-tour : pour cette compétence le moniteur vous demandera d'utiliser en priorité le regard (le regard doit se porter au loin), le placement de la moto il faudra dans certains cas corriger votre positionnement.
- conduire avec un passager derrière vous : le moniteur vous expliquera pourquoi et en quoi le fait d'avoir un passager peut perturber votre conduite. Dans un premier temps il vous fera une démonstration en étant vous-même le passager et lorsque vous aurez pris assez d'assurance seul au guidon il vous demandera de faire des parcours avec lui comme passager.

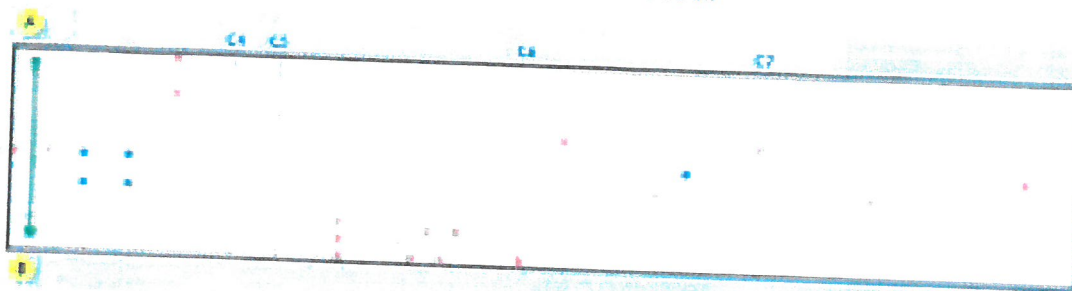
Suivant les difficultés rencontrées le moniteur vous proposera plusieurs petits exercices pour vous améliorer.

3/ Les exercices de plateau à allure plus élevée :

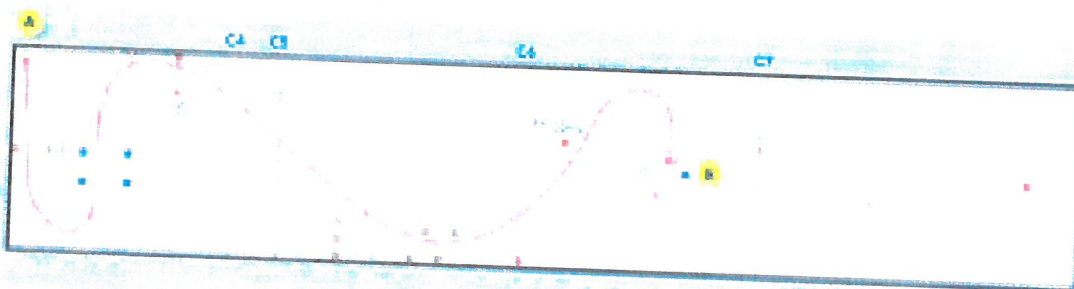
Le moniteur vous explique et vous propose une ou plusieurs démonstrations.

Sur un parcours donné, il faut maîtriser le freinage et la manœuvre d'évitement à la vitesse imposée de 50km/h.

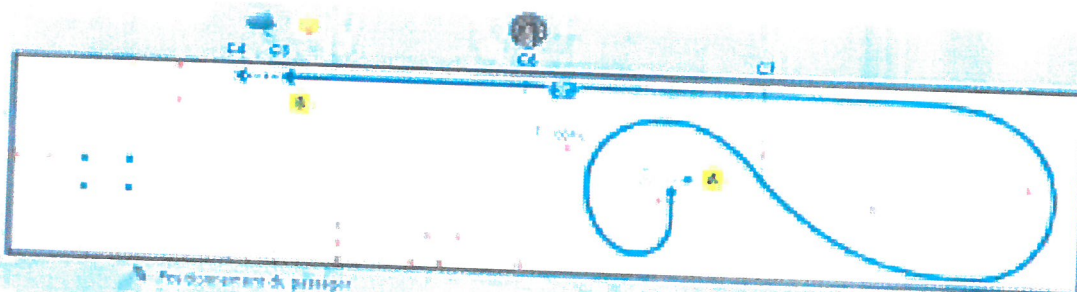
• Déplacement de la moto sans l'aide du moteur



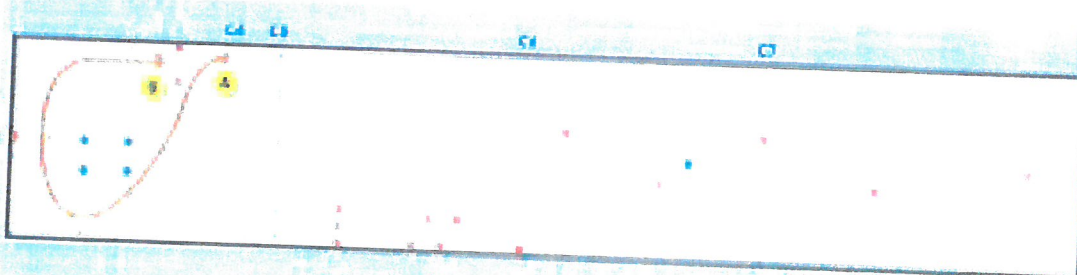
• Allure lente sans passager



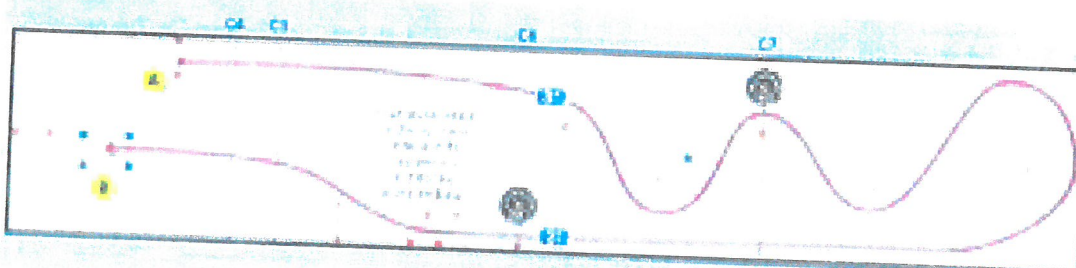
• Freinage à allure normale



• Allure lente avec passager



• Slalom à allure normale et évitement



PERMIS A1/A2

Maîtrise de la moto

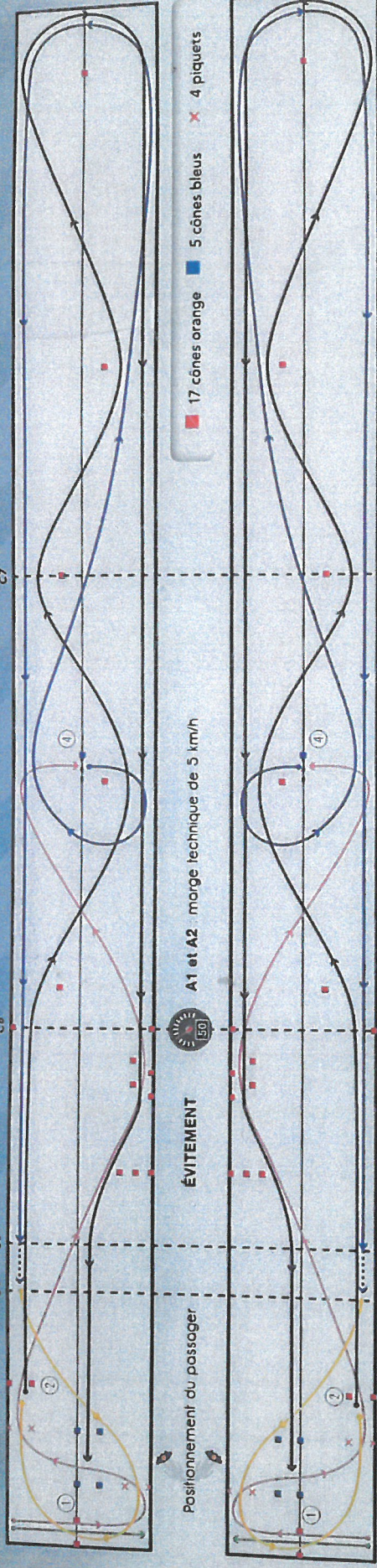
HORS CIRCULATION

Chronométré entre ① et ②

FREINAGE

A1 : marge technique de 5 km/h

A1 : marge technique de 5 km/h



ÉVITEMENT

A1 et A2 : marge technique de 5 km/h

A1 : marge technique de 5 km/h

A1 : marge technique de 5 km/h

Déplacement sans l'aide du moteur

Allure lente sans passager

Chronométré entre ① et ②

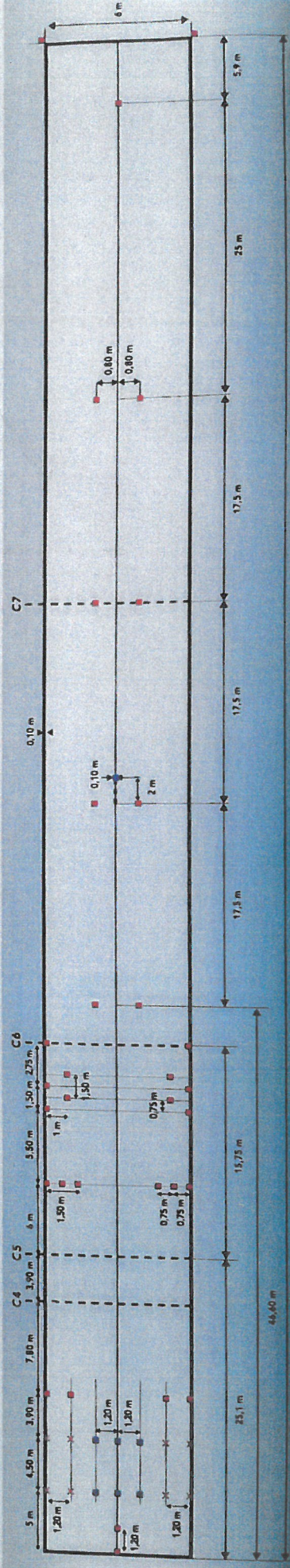
Allure normale avec freinage

Vitesse mesurée en C6

Allure lente avec passager

Allure normale avec évitement

Vitesse mesurée en C7 à l'aller et C6 au retour



vitesse minimum

Pole sèche

Pole humide

130 m

CODES ROUSSEA

5 LA CIRCULATION

Pour attaquer vous devez avoir réussi le code ETM et l'épreuve hors circulation.

Nous commençons par un entretien en salle d'environ 30 min pour vous expliquer le positionnement de la chaussée, la trajectoire en ligne droite et également la trajectoire en virage, sur les contrôles de sécurité et les règles de circulation. Lors de la seconde demi-heure nous emmenons les élèves sur une route de campagne assez linéaire pour se familiariser avec les autres conducteurs.

Lors des prochaines leçons le moniteur emmène l'élève sur une route étroite et sinueuse.

Et pour finir il emmène l'élève en ville dans un faible trafic pour finir dans un trafic plus dense.

Bien évidemment l'élève empruntera des voies d'insertion et de décélération.

Lors de la dernière leçon le moniteur vous fera suivre un itinéraire regroupant toutes ou quasi toutes ces situations de conduite et vous proposera un examen blanc pour vous mettre en conditions.



PARCOURS DE FORMATION BE

Apprendre à conduire remorque est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire pour la catégorie BE.

Objectifs

Conduire un véhicule Catégorie B + remorque d'un PTAC < 3 500 kg et somme des PTAC > 4 250 kg.

Le programme proposé est en adéquation avec le REMC.

[1] REMC : Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Si vous devez repasser le code : Si vous devez passer le code ou repasser le code (+ de 5 ans lors de votre dernière épreuve du permis de conduire obtenue)

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média EDISER (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

Des séries type examen sont proposées sur tablette.

Parcours théorique spécifique BE

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Programme de la formation :

Enseignement théorique

La réglementation du code de la route et la signalisation routière.

Notions sur le comportement et la sécurité.

Notions sur les véhicules:

Caractéristiques des véhicules.

Principe de fonctionnement des éléments consécutifs de la chaîne cinématique.

Principe de fonctionnement des organes essentiels des véhicules.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme.

Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Avec le « code » en poche, vous disposez de 5 ans pour passer l'épreuve pratique du permis : la conduite. Attention, vous pouvez tenter votre chance 5 fois maximum. En cas d'échec au bout de la 5ème tentative, il vous faudra repasser votre code !

(Chaque passage d'examen plateau et ou circulation compte pour une présentation.)

Le volume de la formation pratique est fixée à 15 heures minimum mais ce programme peut être revu à la hausse en fonction de l'incapacité de l'élève à adapter son apprentissage et sa conduite pour les attentes du permis BE.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- sur piste (plateau)
- en ville ;
- en rase campagne ;
- suivant la météo nous réalisons les leçons sous la pluie, le soleil, le verglas, sous la neige, dans le brouillard pour que les élèves s'adaptent au mieux lors des intempéries bien évidemment les élèves passant leur conduite l'été ne réaliseront pas les mêmes parcours avec les mêmes conditions climatiques.
- de nuit (leçons prises surtout en hiver).

Nos plages horaires s'étendent de 8 à 20h en semaine et de 8h à 15h maximum le Samedi (la plupart du temps le Samedi la fin des leçons est à 14h).

Enseignement pratique

A) HORS CIRCULATION.

Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.

Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.

S'installer au poste de conduite.

Savoir regarder autour de soi.

Démarrer et s'arrêter.

Diriger le véhicule ou l'ensemble de véhicules en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe.

Savoir effectuer un arrêt de précision.

Connaître et savoir vérifier les équipements et les organes spécifiques.

Savoir atteler et dételer.

B) EN CIRCULATION

Connaître et respecter les règles de circulation et la signalisation routière. Utiliser toutes les commandes. Rechercher les indices utiles.

Adapter sa vitesse aux situations. Choisir la voie de circulation.

Maintenir les distances de sécurité et évaluer les distances d'arrêt.

Franchir les différents types d'intersections.

Evaluer les distances et les vitesses.

S'arrêter, stationner

Croiser, dépasser, être dépassé. Prendre un virage.

Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers.

S'insérer dans une circulation rapide.

Conduire en agglomération, dans une circulation dense.
Conduire dans une file de véhicule. Conduire en montée et en descente
Adapter la conduite à des conditions atmosphériques difficiles.

Pour le permis BE:

Un parcours spécifique vous sera proposé.

En quoi consiste-t-il? Il permet de partir en groupe de maxi trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur un parcours prédéfini à l'avance par le moniteur.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire pour repérer les axes interdits aux véhicules de plus 3t500.

Ces parcours permettent d'apprendre à consulter les cartes spécifiques au plus de 3t500, à utiliser un GPS dans certains cas.

Ils favorisent l'observation sur le terrain pour vérifier que le gabarit véhicule / remorque passe que ce soit en hauteur et en largeur et en longueur.

Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Le nombre de leçons par semaine peut varier en fonction des disponibilités de l'élève.

La durée des leçons de conduite peuvent être d'une heure, une heure 30 ou deux heures et plusieurs fois dans la journée.

Le lieu de rendez-vous est fixé sur Saint-Dizier en priorité.

La formation pratique est suivie par des enseignants qualifiés.

A la fin de celle-ci l'apprenant passe un examen blanc afin de voir les axes d'amélioration et de valider une date d'examen au permis de conduire.

Nous nous adaptons aux difficultés, au parcours et à l'appréhension de chaque candidat.
Si le moniteur estime que le candidat présente un risque potentiel pour lui-même ou pour les autres sur la route nous proposons à l'élève des heures supplémentaires pour obtenir la catégorie souhaitée.

Chaque candidat a ses propres facultés, ses propres difficultés, ses propres peurs nous devons donc en tant que professionnel cerner au mieux les capacités de chacun et adapter notre pédagogie.

Le bilan orale de début et de fin de cours avec l'auto-évaluation permet de déterminer les critères à revoir, à améliorer.